



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/42/6 (Sect. 31)  
30 avril 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989\*

TITRE IX. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

Chapitre 31. Contributions du personnel

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Contributions du personnel .....	2

---

\* L'ensemble du budget-programme, tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale, paraîtra en tant que Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-deuxième session (A/42/6/Rev.1).

CHAPITRE 31. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

TABLEAU 31.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues										Crédit demandé pour 1988-1989
	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)		Inflation en 1988 et 1989		Augmentation totale				
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
261 259,8	(35 095,3)	(13,4)	150,6	-	42 188,9	16,1	7 244,2	2,7	268 504,0		

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total ré-évalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
226 164,5	150,6	244,4	-	(93,8)	-	

2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total, coûts directs	268 504,0
----------------------	-----------

TABLEAU 31.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987  
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses supplémentaires							Montant net des dépenses supplémentaires (9)	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987 (10)
	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987	Autres	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987	Autres objets de dépenses	Postes permanents (5)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
Crédits ouverts pour 1986-1987 (1)									
Dépenses non renouvelables de 1986-1987 (2)									
Programme	261 259,8	2 957,6	653,5	-	(20 028,3)	6 459,9	(19 222,8)	(32 137,7)	(35 095,3)
Contributions du personnel									226 164,5

## CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

31.1 Conformément aux procédures budgétaires de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général doit demander des crédits au titre des prévisions de dépenses pour couvrir le montant brut de tous les émoluments des fonctionnaires, à l'exclusion de l'indemnité de poste. Les montants qui seront retenus à la source à titre de contributions du personnel sont portés en recettes, lesquelles dans la mesure où elles ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale, sont créditées au Fonds de péréquation des impôts pour être utilisées aux fins envisagées par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955.

31.2 Pour faciliter les comparaisons avec le projet de programme de travail et de budget des autres organismes des Nations Unies, le Secrétaire général, dans le présent document, indique les dépenses de personnel comme des montants nets dans le cadre des divers programmes. En conséquence, il doit porter le total des ressources prévues au montant requis en inscrivant au présent chapitre un crédit global, qui représente la différence entre le montant brut et le montant net des émoluments. Le montant correspondant continue d'être porté en recettes, au chapitre premier des recettes.

31.3 Le crédit demandé tient compte de l'incorporation envisagée d'un nombre approprié de points d'indemnité de poste au traitement net de base des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, laquelle n'entraînera ni gain ni perte (voir le paragraphe 5 du document A/C.5/41/22).